

HAUTE GIRONDE

# Une association de citoyens veut s'emparer du sujet des digues

Des habitants, inquiets à cause des dernières inondations, ont monté Aquaterra Aquitaine. Une réunion publique avait lieu mercredi à Prignac-et-Marcamps

Linda Douifi  
l.douifi@sudouest.fr

« On n'a pas envie de se retrouver avec des hélicoptères qui évacuent des gens à cause des inondations et des journalistes qui débarquent pour constater les dégâts. » Damien Rey-Brot fait partie des cinq piliers fondateurs d'Aquaterra Aquitaine, officiellement créée le 28 mars en Haute Gironde. Une première réunion d'information a été organisée mercredi à Prignac-et-Marcamps, soit quelques jours après les impressionnantes crues en Dordogne. « On ne veut pas que ça arrive chez nous, même si cela semble inéluctable. Ça sera peut-être dans cinq, dix, vingt ans, mais ça arrivera. Il faut donc anticiper », estime Benoît de Grieve, le président.

Une petite cinquantaine de personnes ont fait le déplacement. La plupart s'inquiètent du choix, en juin 2024, de l'intercommunalité (CdC du Grand Cubzaguais) d'abandonner les 24 km linéaires de digues, toutes privées. « Trop coûteux » au regard de leur intérêt protecteur selon



La digue de Prignac-et-Marcamps s'est rompue à l'été 2024, date de la dernière inondation dans le secteur  
THIERRY LIÈVRE-CORMIER

les élus. « Nous, on est là pour aider, apporter des idées, des savoir-faire et des bras », résume le président qui compte prendre son bâton de pèlerin pour aller prêcher aussi bien du côté des agriculteurs que des élus. Avec pour objectif prioritaire : la remise en état des digues.

## « Dessolutions existent »

Les fondateurs de l'association l'assurent : « Nous ne sommes pas des va-t-en-guerre, on veut montrer et démontrer que des solutions peu coûteuses existent. Les études livrent des estimations génériques qui ne correspondent pas forcément à la réalité locale du terrain », estiment-ils. Et de citer, entre autres solutions, le réemploi de matériaux, comme l'argile. « Certaines collectivités en achètent pour renforcer leurs digues, tandis que lors de gros chantiers de terrassement, les constructeurs paient pour

évacuer leur argile », illustre le président qui voudrait créer des lieux de stockage en bord de rivière.

## Créer un réseau d'entraide

Ces habitants du territoire soulèvent par ailleurs des incohérences, à l'instar du maintien des digues voté, juste en face, par l'intercommunalité de Saint-Loubès. « On est censé avoir une équité des deux côtés », juge Damien Rey-Brot, le secrétaire. Tous sont traumatisés par la dernière inondation, due à la rupture d'une digue à l'été 2024. D'autres ont eu lieu en 1999, 2010, 2014 et 2016. « Puis le propriétaire a refait de sa poche mais à moindres frais 650 mètres linéaires de digue et, jusqu'à la rupture, nous étions protégés. La preuve que ça sert », souligne Marie Elianne-Drake, membre du bureau.

Autre volonté de l'association : créer un réseau d'entraide. « Moi, je dis-

pose d'une tractopelle, d'autres ont du matériel. Le jour où cela arrivera, les élus et pompiers ne pourront pas être partout. Nous devons nous organiser et répertorier ce que chacun peut amener », explique Benoît de Grieve. Les élus, de leur côté, attendent de rencontrer ces nouveaux interlocuteurs. Pour Laury Lefèvre, le récent maire de Prignac, « cette association peut, peut-être, apporter un autre éclairage ». Pour sa part, Alain Tabone, maire de Cubzac-les-Ponts, reste sur ses gardes. « À un an des municipales, beaucoup de choses peuvent se cacher derrière une association de citoyens. Mais ne faisons pas de procès d'intention, attendons de voir... » Aquaterra Aquitaine ne s'en cache pas : c'est aussi en vue des élections qu'elle souhaite porter haut le sujet « pour que les candidats s'en emparent ».

Contact : benoit.degrieve@gmail.com

## Faits divers

### Un mineur en détention après des violences en bande

**Bordeaux.** L'affaire avait fait grand bruit dans la cité des Aubiers, à Bordeaux. Plus de 80 vols avec violence avaient été signalés en 2024. La police avait arrêté, le 19 mars, sept suspects (tous mineurs). Ils avaient été placés en détention provisoire pour vols avec violence en réunion, extorsions, extorsions avec arme et vols avec arme. Un nouveau mis en cause a été interpellé. Il s'agit toujours d'un habitant des Aubiers, âgé de 15 ans. L'affaire étant désormais entre les mains d'un juge d'instruction, c'est sur commission rogatoire que le groupe de lutte contre les vols avec violence de la division de la criminalité territoriale (DCT), en charge des investigations, l'a placé en garde à vue. L'adolescent a minimisé les faits, mais les enquêteurs l'auraient relié à « dix faits d'extorsion aggravée dont trois de nature criminelle, commis entre juillet 2024 et février 2025 », confirme le procureur Bruno Gaudeul. Mis en examen, l'adolescent a été placé en détention provisoire hier.

### Porteur de cannabis, il tente de se blesser lors de sa garde à vue

**Bordeaux.** La police nationale de Bordeaux a effectué des contrôles d'identité, hier après-midi. Du côté de Saint-Michel, un passant a été trouvé porteur de résine de cannabis. Il y avait plusieurs dizaines de grammes, répartis dans deux « cocottes ». Placé en garde à vue, le mis en cause a menacé les fonctionnaires. Il se serait ensuite frappé la tête contre un mur, expliquant qu'il porterait plainte pour violences policières. Les agents ont tenté de poursuivre la procédure en canalisant les velléités du suspect.